

Processus VAE Edvenn

Définition & faisabilité
du projet de VAE

Edvenn accompagne et conseille les candidats lors de cette étape afin de les aider à bien préparer leur projet / dossier.

Dépôt de la demande de recevabilité par le candidat (livret 1) auprès de l'organisme certificateur

Dossier de recevabilité

*Accompagnement lors de la constitution du dossier.
Vérification de l'identité du candidat et de ses diplômes.
Vérification de la nature et du niveau de l'activité exercée.*

Préparation et dépôt du dossier de validation par le candidat (livret 2) auprès de l'organisme certificateur

Dossier de validation

Accompagnement lors de la constitution du dossier (bilan des compétences, aide à la rédaction, préparation au jury).

Session d'évaluation obligatoire devant le jury.

Jury

Évaluation des compétences du candidat à l'occasion d'un test écrit.

Entretien visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat.

Validation TOTALE

Validation PARTIELLE

NON validation

Certificat

Préconisations (suivre une formation, acquisition des compétences par l'expérience professionnelle...) puis réévaluation en vue de l'obtention du certificat.